



MAIRIE DE

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE **du conseil municipal du 16 septembre 2019**

GRAMBOIS

Renouvellement bail TDF

Le maire expose que le bail ayant été signé il y a 36 mois et compte tenu de la période de commercialisation déjà écoulée, il y a lieu de signer un avenant au bail pour un renouvellement de 36 mois. Accepté à l'unanimité.

Régularisation facture SIVOM

Le maire explique au conseil municipal que compte tenu de l'acceptation du leg de Mme Dubois il y a lieu au même titre de prendre en charge les arriérés d'eau pour un montant de 132.55 euros. Accepté à l'unanimité.

Virement de compte à compte

Le maire explique au conseil municipal que compte tenu des difficultés rencontrées par u locataire pour des retards de loyers d'un montant de pratiquement 9000 €. Le maire rend compte au conseil municipal de la procédure mise en place et du jugement rendu par la Tribunal. La commission de surendettement a effacé la dette. Il demande au conseil municipal de procéder à un virement de compte à compte. Le conseil municipal est contre cette décision mais valide le virement de compte à compte à l'unanimité.

Informations diverses

- Signature du bail à construire, ce jour, pour les logements édifiés par Mistral Habitat. Durée du bail 50 ans. Ouverture du chantier environ 20 septembre 2019.
- Extension du cimetière. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec le maire. Une liste de réservation est déjà établie. Livraison mi-novembre.
- Ancien groupe scolaire. Attribution des locaux. Rapport annuel environ 10 000 à 12 000 euros. Des gratuités sont accordées pour le démarrage.

Une MAM, possibilité de transfert de la bibliothèque, un paysagiste / coutelier (atelier + magasin)

Un artisan pour le stockage, un architecte, un atelier d'artistes, un commerce de restauration Monsieur Garcia souhaite exprimer son désaccord sur le choix du futur commerçant qui souhaite ouvrir le restaurant. Monsieur Giaretto se joint au point de vue de Monsieur Garcia. Le maire précise qu'il est du devoir de maire de contribuer à l'installation d'un jeune Gramboisien qui veut travailler et de lui donner sa chance.

Le maire invite les élus à venir visiter les travaux en cours.

Madame Michaud demande le devenir de l'ancienne bibliothèque

Monsieur Tedde demande au maire s'il est informé de la création d'un « ranch » sur la commune. Le maire explique qu'après divers constats et contrôles, aucune illégalité n'a été constatée à ce jour.

Sur une question de Madame Michaud, le Maire précise que certains chemins vont être réparés avant l'hiver.